



MOBILISONS-NOUS
VENDREDI 10 OCTOBRE
DÈS 8H DEVANT L'HÔTEL DU
DÉPARTEMENT À AVIGNON.

La CGT dénonce le traitement indigne des contractuels au Département de Vaucluse.

L'autorité territoriale multiplie les discours sur la « valorisation des agents » et le « respect des parcours professionnels ». Pourtant, la réalité vécue par de nombreux collègues contractuels est tout autre : des contrats de très courte durée (un mois, trois mois...) renouvelés au dernier moment et allant au-delà de la date de fin de contrat, laissant les agents dans une incertitude et une insécurité permanente.

Un traitement indigne et contraire à la politique de prévention des risques psychosociaux et d'attractivité.

Où est « l'attractivité » lorsque :

- Des agents sont maintenus dans la précarité la plus totale, parfois pendant des années, alors qu'ils occupent des missions permanentes et indispensables au service public.
- Des renouvellements, faits au dernier moment, empêchent toute visibilité tant pour l'agent mais également pour le service au sein duquel il exerce. Comment alors parlé de « culture de Service », ou encore de « bon fonctionnement » ?

Comment les agents peuvent-ils être « les ambassadeurs de la collectivité » alors qu'une logique d'austérité budgétaire sacrifie la dignité, les compétences et le savoir-faire des travailleurs et affaiblit de surcroît la qualité du service rendu aux Vauclusiens ? Des services ou secteurs d'interventions aux missions diverses (route, protection de l'enfance, PMI) sont en perpétuel turn-over de leurs travailleurs.

Les conséquences humaines et sociales sont lourdes :

Insécurité, stress et anxiété liés au temps qui passe, à l'approche de la date butoir de fin de contrat et à l'attente du renouvellement.

Impossibilité de se projeter, de construire un projet de vie (logement, famille, crédit, etc.).

Perte de motivation, Sentiment de ne pas être reconnu dans ses compétences et ses qualités professionnelles.

Perte de sens dans l'exercice du service public. Sentiment d'être considérés comme des variables d'ajustement, corvéables et jetables, ...

Sentiment d'être broyé sans que soit pris en compte les attentes ou les besoins de l'agent contractuel d'être sécurisé, considéré, reconnu, traité de manière équitable et dignité.

Où est la prévention des risques psychosociaux,

lorsque les contractuels qui souhaitent faire entendre leurs voix sont réduits au silence ? Réduits à attendre sans mot dire parce qu'il leurs est suggérés de se taire, de ne pas faire de vague, de rester à leur place, d'attendre....au risque de ne pas être renouvelé, jeté, remplacé.

Et Attendre quoi ? Un bureau recrutement et mobilité réduit au silence, une absence de réponse... l'agent en attente de stabilité, de pérennité après 1,2, 3 ou ...6 ans d'implication, de service rendu, avec neutralité et engagement aux Vauclusiens !! La politique RH de Département de Vaucluse, soit entendre que l'agent contractuel n'est pas un numéro ou un dossier c'est une personne qui a choisi le service public par conviction et engagement. Il n'est pas recyclable !

La CGT condamne fermement cette politique.

Ce recours abusif aux contrats courts renouvelés même après un contrat de 3 ans et au compte-gouttes n'a rien d'anodin et ne répond pas à la volonté de « modernisation de l'institution départementale » comme le suggéré Madame la Présidente :

Il s'agit d'un choix politique d'austérité, alors même que les besoins de personnel sont constants. Il traduit un mépris pour les agents contractuels, réduits à une main-d'œuvre précaire. Il met en péril la continuité et la qualité du service public départemental.

La CGT revendique :

- La fin immédiate des pratiques de renouvellement au dernier moment sur des périodes courtes et ne respectant pas le délai de prévenance.
- Le recours à des contrats plus stables et sécurisés, permettant aux agents de travailler sereinement.
- La titularisation de tous les contractuels occupant des besoins permanents.
- La stagiairisation des agents contractuels dès lors qu'ils assurent des missions pérennes, afin qu'ils puissent accéder à un statut protecteur et aux droits de la Fonction publique territoriale.
- Un accès à la titularisation par voie contractuel d'un an pour tout agent porteur d'un handicap et d'une RQTH par la MDPH occupant un poste permanent.
- Une politique RH respectueuse des agents, rompant avec la logique d'austérité et cessant de tenir des propos démotivants, dénigrants voir infantilisants à l'égard de l'agent.

Une politique RH soucieuse du bien-être des agents de la collectivité, soucieuse de la continuité et de la qualité de service rendu à la population. Une politique RH en accord avec les besoins du service public. Une politique RH proche des agents et de leurs missions, qui connaît chaque service et chaque mission pour permettre un recrutement en adéquation avec les attentes et les besoins permanent ou plus éphémère du secteur d'intervention dans lequel l'agent mettra ses compétences, son savoir-faire et son savoir-être au service des Vauclusiens.

La précarité n'est pas un outil de gestion !

Les contractuels ne sont pas des variables d'ajustement budgétaire.

La CGT restera mobilisée pour que cessent ces pratiques indignes et pour que chaque agent, titulaire ou contractuel, bénéficie d'un emploi stable, digne et durable.

**Stoppons l'austérité, construisons le rapport de force
en faisant vivre la solidarité**



Syndicat Cgt des Personnels du Département de Vaucluse
Hôtel du Département – Rue Viala – CS60516 - 84909 Avignon Cedex 9 - Tél: 04.32.44.88.52 - Portable 06.81.43.12.91
Courriel : cgt.departement84@gmail.com Site internet : <http://cd84.reference-syndicale.fr/>